

حَدَّثَنَا أَبُو النُّعْمَانِ، حَدَّثَنَا حَمَادُ بْنُ زَيْدٍ، حَدَّثَنَا يَحْيَى،
عَنْ عُمَرَةَ، عَنْ عَائِشَةَ - رَضِيَ اللَّهُ عَنْهَا - قَالَتْ كَانَ
النَّبِيُّ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ يَعْتَكِفُ فِي الْعَشْرِ الْآخِرِ
مِنْ رَمَضَانَ، فَكُنْتُ أَضْرِبُ لَهُ خِבَاءً فَيَصِلِي الصُّبْحَ ثُمَّ
يَدْخُلُهُ، فَاسْتَأْذَنْتُ حَفْصَةَ عَائِشَةَ أَنْ تَضْرِبَ خِبَاءً
فَأْذَنْتُ لَهَا، فَضَرَبْتُ خِبَاءً، فَلَمَّا رَأَتْهُ زَيْنَبُ ابْنَةُ جَحْشٍ
ضَرَبَتْ خِبَاءً آخَرَ، فَلَمَّا أَصْبَحَ النَّبِيُّ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ
رَأَى الْأَخِيَّةَ فَقَالَ " مَا هَذَا ". فَأُخْبِرَ فَقَالَ النَّبِيُّ صَلَّى
اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ " الْبُرُتُونَ بِهِنَّ ". فَتَرَكَ الْإِعْتِكَافَ
ذَلِكَ الشَّهْرَ، ثُمَّ اعْتَكَفَ عَشْرًا مِنْ شَوَّالٍ.

Rapporté par `Amra : Aisha a dit : « Le Prophète ﷺ faisait l'I`tikaf pendant les dix derniers jours du Ramadan et je lui installais une tente, et après la prière du matin, il entrait dans la tente. Hafsa a demandé à Aisha la permission d'installer une tente pour elle, elle a accepté et Hafsa a monté sa tente. Quand Zaynab bint Jahsh a vu cela, elle a aussi installé une tente. Le matin, le Prophète ﷺ a remarqué les tentes. Il a dit : “Qu'est-ce que c'est ?” On lui a expliqué toute la situation. Alors le Prophète ﷺ a dit : “Pensez-vous qu'elles ont voulu faire un acte de piété en faisant cela ?” Il a donc abandonné l'I`tikaf ce mois-là et l'a pratiqué dix jours pendant le mois de Shawwal. »